



L'Éveil aux Sports pour les 3-5 ans

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
17h15-18h15 (20 places)

L'éveil aux Sports permet à l'enfant de se confronter à des parcours ludiques et propices au développement moteur en s'engageant dans l'action.

Groupes	14/09-15/10	02/11-17/12	04/01-04/02	22/02-01/04	19/04-17/06
Lundi Mardi Jeudi Vendredi	Parcours gymnique	Jeux collectifs	Jeux d'opposition	Jeux athlétiques	Acrosport

Le Multisports pour les 6-10 ans

CP-CE1 Mercredi 17h-18h (22 places)
CE2 Mardi 17h-18h (14 places)
CM1-CM2 Jeudi 17h-18h (14 places)

Le Multisports permet d'initier l'enfant à différentes pratiques sportives, en passant par la découverte, afin qu'il puisse s'orienter ensuite vers une pratique spécifique.

Groupes	15/09-15/10	03/11-11/12	05/01-04/02	23/02-01/04	20/04-17/06
CP-CE1	Handball	Escalade	Gymnastique	Hockey	Pétanque
CE2	Tchoukball	Escalade	Acrosport	Baseball	Disc-Golf
CM1-CM2	Basket	Escalade	Acrosport	Badminton	Course d'orientation

Début des cours
Lundi 14 septembre 2026

Fin des cours
Jeudi 17 juin 2027

Les séances d'Éveil aux Sports et Multisports se déroulent au **Gymnase Municipal**,
44 rue des Sablons, Saint-Thibault-des-Vignes

Éducateurs sportifs

Laura 06 15 52 73 76
Benoit 06 20 79 24 45

Informations Importantes

Consignes à respecter pour le bon déroulement des séances

- Une tenue de sport est obligatoire (legging, survêtement sans fermeture éclair).
- Prévoir une bouteille d'eau.
- Les parents sont priés d'attendre dans le club house du gymnase, afin ne pas perturber le bon déroulement des séances.
- En cas d'absence ou de retard, merci d'avertir l'éducateur sportif de votre enfant.
- Le non-respect répétitif des horaires de récupération des enfants après les cours, fera l'objet d'une lettre de rappel aux parents, afin de respecter le cadre horaire. Si la situation perdure, Monsieur le Maire s'autorise à ne plus accueillir l'enfant.

Accompagnement section Éveil aux Sports et Multisports

Pour les parents qui travaillent, la municipalité propose l'accompagnement de l'enfant, par un agent municipal de l'école Marie Curie et Pierre Villette, jusqu'au gymnase municipal. Les cours du vendredi se dérouleront à Edouard Thomas : les enfants inscrits à l'accueil d'Edouard Thomas pourront être récupérés pour l'Éveil aux sports.

Enfant en maternelle (Marie Curie ou Pierre Villette)
pour un début de cours à 17h15

Enfant en élémentaire (Pierre Villette uniquement)
pour un début de cours à 17h

L'accompagnement pour l'Éveil aux Sports ou le Multisports, sera facturé à la famille au prix d'un accueil postscolaire de 16h30 à 17h15.

Le goûter n'est pas pris en charge par la municipalité.

Une attestation d'employeur indiquant les horaires de travail pour les deux parents est obligatoire. **À fournir au plus tard le 2 octobre 2026.**

**Le règlement intérieur est à consulter sur le site de la commune
saintthibaultdesvignes.fr**

Conditions d'admission et modalités d'inscription

L'École Municipale des Sports est réservée
en priorité aux enfants habitant la commune.

Les enfants de l'Éveil aux Sports doivent avoir atteint leurs
3 ans dans le courant du premier trimestre.

Les inscriptions s'effectueront lors du
FORUM DES ASSOCIATIONS ET ACTIVITÉS MUNICIPALES
le **Samedi 5 Septembre 2026** de 9h à 13h au Gymnase Municipal

La validation définitive de l'inscription interviendra **sur présentation obligatoire des pièces suivantes :**

- un certificat médical obligatoire de moins d'un mois ou questionnaire de santé,
- la fiche individuelle d'inscription périscolaire, (document obligatoire établi par le service facturation),
- le bulletin d'adhésion 2026-2027 à l'École Municipale des Sports remis lors du forum
- la signature du règlement intérieur (consultable sur le site de la commune : saintthibaultdesvignes.fr) sera demandée au moment de l'inscription
- Pour l'accompagnement école/gymnase, une attestation d'employeur pour chacun des parents indiquant les horaires de travail.

Service Facturation

Pôle technico-administratif
Bâtiment des Sablons - 1er étage
15, av. St Germain des Noyers
01 60 31 72 97

TARIF ANNUEL

Éveil aux Sports

Commune	80€
Commune-20%*	64€
Hors commune	165€

Multisports

Commune	92€
Commune-20%*	73,60€
Hors commune	190€

**À partir de 2 inscriptions par foyer : remise de 20%
pour le 2ème inscrit sur la même activité*